

P REMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES

QUINZE ANS DE MÉTIERS, L'ÉVOLUTION DES EMPLOIS DE 1983 A 1998

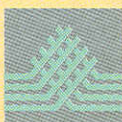
Si en quinze ans l'emploi n'a crû au total que de 4 %, au niveau de chacun des métiers, les évolutions sont beaucoup plus contrastées. Deux métiers sur trois, soit 57 % de l'emploi total, augmentent leurs effectifs de plus de 25 %. Il s'agit avant tout de métiers qualifiés, cadres et techniciens notamment. Symétriquement, dans les métiers non qualifiés l'emploi a fortement chuté.

Ce changement quantitatif s'est accompagné de modifications des caractéristiques des emplois concernés, avec un niveau d'exigence plus élevé, en termes de formation, surtout chez les cadres et les techniciens, et un développement des formes atypiques d'emploi pour les ouvriers et les employés.

Le palmarès des métiers

Si, de 1983 à 1998, le taux de chômage est passé de 8,4 % à environ 12 %, l'emploi total a lui aussi progressé durant la même période d'environ 850 000, soit +4 % en quinze ans. Ces créations nettes d'emplois sont plus nombreuses pendant la première période (+520 000 de 1983 à 1990) que durant la seconde (+330 000 de 1990 à 1998).

Cette évolution, somme toute modeste, recouvre cependant une redistribution marquée des emplois en termes de profession : 48 familles professionnelles (FAP) (cf. encadré), représentant 57 % de l'emploi total, ont bénéficié de 3 275 000 créations de postes, soit une croissance des effectifs de 27 % pour la période considérée. A l'opposé, 35 familles professionnelles ont perdu, durant la même période 2 440 000 emplois (-26 %).



Globalement, cette redistribution se fait au détriment des emplois non qualifiés, tout particulièrement ceux de l'industrie, et au profit des postes de cadres et des métiers du tertiaire (tableau 1). Au sein des métiers créateurs d'emplois on trouve en effet 14 FAP de cadres qui connaissent des taux de croissance élevés, 34 % en moyenne, ce qui correspond en tout à 956 000 créations d'emplois (tableau 2). Pour l'essentiel ces métiers relèvent du tertiaire marchand (formateurs, cadres administratifs d'entreprise, informaticiens, professionnels de la communication, cadres des secteurs financiers ou des transports, médecins), ou non marchand (enseignants, cadres de la fonction publique).

Parmi les familles créatrices d'emploi, une seule relève des indépendants, « les dirigeants d'entreprise ». Cette famille, qui ne comprend ni les commerçants ni les artisans, a vu sa population s'accroître de 12 %, essentiellement dans les secteurs des services. On trouve également 11 FAP relevant des professions intermédiaires dont l'emploi s'accroît globalement de 31 % (740 000 postes supplémentaires). Elles s'exercent notamment dans le commerce, la santé et le secteur public (professions de l'action socioculturelle, fonctionnaires de la catégorie B). L'emploi est aussi en augmentation, mais à un rythme légèrement moindre (25 %, soit 1 140 000 postes créés) pour 14 FAP d'employés, dans les services aux particuliers, la santé, la sécurité et les fonctions administratives d'entreprise (secrétaires, comptables). Enfin, seulement sept métiers d'ouvriers créent des emplois. Il s'agit alors d'une croissance plus modérée (20 % en moyenne), pour des métiers qui se situent souvent soit hors de l'industrie (cuisiniers, ouvriers qualifiés de

la manutention, conducteurs de véhicule), ou à la périphérie de la production industrielle stricto sensu (ouvriers qualifiés de la maintenance). La seule famille d'ouvriers non qualifiés qui est en croissance relève de la logistique : les ouvriers non qualifiés de la manutention.

Dans les 35 familles professionnelles en recul sur la période, on trouve avant tout des ouvriers qua-

liés (15 FAP dont l'emploi baisse de 11 %, soit - 305000 emplois) ou non qualifiés (huit FAP (1) dont l'emploi chute de 47 %, soit - 933 000 emplois) (tableau 3). Ce sont essentiellement des métiers de l'industrie et de la construction. Apparaissent également 3 FAP composées essentiellement de non-salariés (dans l'agriculture, la pêche et l'hôtellerie-restauration) où l'emploi est, en moyenne, divisé par

LES FAMILLES PROFESSIONNELLES

La nomenclature des familles professionnelles est issue d'un rapprochement entre les deux grandes nomenclatures d'emploi : les « Professions et Catégories Socioprofessionnelles » (PCS) utilisées dans les enquêtes de l'INSEE et le « Répertoire Opérationnel des Métiers » (ROME) conçu et utilisé par l'ANPE pour rapprocher les offres des demandes d'emploi.

Ces deux nomenclatures obéissent à deux logiques différentes : la nomenclature PCS repose sur la différenciation du statut et de la catégorie sociale, le ROME sur le contenu du travail, les savoirs et les savoir-faire. Leur mise en correspondance repose donc sur des compromis entre ces deux logiques. Elle permet de rapprocher des statistiques en ROME sur le chômage issues du fichier de l'ANPE et des statistiques en PCS sur l'emploi provenant des enquêtes Emploi, du recensement et de l'Enquête Structure des Emplois.

Par exemple, la famille professionnelle T060 « Coiffeurs, Esthéticiens » comporte :

- les PCS 2172 : Artisans coiffeurs, Manucures, Esthéticiens.
5621 : Manucures, Esthéticiennes, salariés
5622 : Coiffeurs salariés
- les ROME 11131 : Assistants de coiffure
11132 : Coiffeurs
11133 : Esthéticiens-cosméticiens

Une nomenclature détaillée de ces Familles Professionnelles a été publiée par la DARES en mai 1995. Elle comporte 224 postes. C'est un niveau regroupé en 84 postes qui est ici utilisé.

La DARES publiera prochainement dans les « Dossiers de la DARES » un numéro consacré aux familles professionnelles, dans lequel on trouvera, pour chaque famille, une description de l'évolution de l'emploi et du marché du travail au cours des quinze dernières années.

Tableau 1
Évolution de l'emploi dans les FAP
réparties par groupe socioprofessionnel

	Effectifs en 1998 (en milliers)	Évolution (en %)		
		1983 à 1998	1983 à 1990	1990 à 1998
Ouvriers non qualifiés	1 386	-39,6	-19,1	-25,3
Ouvriers qualifiés	4 617	1,8	2,4	-0,6
Employés	7 463	13,7	8,4	4,9
Professions intermédiaires ...	3 681	23,2	8,8	13,3
Cadres	3 916	31,1	14,5	14,5
Indépendants	1 348	-38,5	-18,1	-25,0
Ensemble	22 461	3,9	2,4	1,5

Sources : INSEE, Enquêtes Emploi.

(1) - Il faut toutefois noter, pour l'ensemble des ouvriers non qualifiés, une stabilisation de l'emploi à partir de 1994.

deux (soit - 870 000 emplois). On peut rapprocher de cette évolution le repli des vendeurs non salariés, autrement dit des petits commerçants.

Une explosion des nouveaux métiers transverses dans le tertiaire

On peut aussi décliner ces évolutions par grand domaine professionnel : l'emploi recule sensiblement dans les métiers liés à l'industrie, l'agriculture ou au BTP. En la matière, les seules exceptions concernent les domaines professionnels des industries de process (2) et de la maintenance. Il augmente dans les métiers spécifiques du secteur tertiaire (commerce, banque, transport, etc...) et dans les fonctions transverses traditionnelles du secrétariat et de la comptabilité. Il s'accroît fortement dans la santé, l'éducation et dans des fonctions transverses nouvelles ou en expansion, notamment celles liées aux nouvelles technologies (informatique, communication, recherche, professionnels du droit).

Féminisation inégale des professions et diminution de la part des jeunes

Ce solde de créations-disparitions d'emplois entre métiers s'accompagne d'un bouleversement de leur contenu et des caractéristiques de ceux qui les exercent.

En 15 ans, les femmes ont vu leur part dans l'emploi total s'accroître de 4 points (soit 45 % en 1998). Elles renforcent leur place dans les catégories en croissance (professions intermédiaires et cadres) et abandonnent plus rapidement que les hommes les métiers en déclin.

(2) - Il s'agit d'industries ayant un processus de production en continu comme la chimie, la sidérurgie ou l'agro-alimentaire.

Tableau 2
Les 48 FAP créatrices d'emplois

En milliers

FAP	Effectif 1998	Variation 83/98	
		En niveau	En %
S1 Cuisiniers	204,1	76,0	59
B5 Conducteurs d'engins du bâtiment et des trav. publics ..	48,7	13,3	38
E1 Ouvriers qualifiés des industries de process	413,7	105,9	34
G0 Ouvriers qualifiés de la maintenance	365,0	86,9	31
J1 Ouvriers qualifiés de la manutention	363,8	47,2	15
J3 Conducteurs de véhicules	691,5	56,3	9
J0 Ouvriers non qualifiés de la manutention	351,5	24,7	8
Au total, 7 FAP d'ouvriers en hausse	2 438,3	410,4	20
T2 Assistants maternels	565,8	338,5	149
T6 Employés des services divers	135,0	65,7	95
V0 Aides-soignants	360,9	147,8	69
J5 Agents administratifs et commerciaux du tourisme et des transports	109,4	39,8	57
R0 Caissiers, employés de libre service	265,1	85,6	48
T5 Armée, police, pompiers	426,0	129,5	44
S2 Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie	330,0	54,8	20
T4 Agents d'entretien	1 057,5	119,3	13
T3 Agents de gardiennage et de sécurité	216,4	23,2	12
Q1 Employés et techniciens des assurances	179,9	18,8	12
P0 Employés adm. de la Fonction publique (Cat. C)	861,9	78,4	10
S4 Coiffeurs, esthéticiens	152,5	10,4	7
L0 Secrétaires	726,3	21,3	3
L1 Comptables	402,2	6,4	2
Au total, 14 FAP d'employés en hausse	5 788,9	1 139,4	25
V4 Professionnels de l'action socio-culturelle et sportive ..	420,3	136,1	48
R2 Représentants	444,8	137,3	45
R3 Maîtrise des magasins et interméd. du commerce	345,3	98,1	40
E2 Techniciens, agents de maîtrise des indust. de process ..	277,1	76,7	38
L4 Techniciens des services administratifs, comptables et financiers.	258,0	70,7	38
V3 Professions para-médicales	245,7	58,9	32
V1 Infirmiers, sages-femmes	393,7	88,9	29
A2 Techniciens et cadres de l'agriculture	57,8	8,7	18
G1 Techniciens, agents de maîtrise de la maintenance et de l'organisation	259,5	29,3	13
P1 Employés adm. de la Fonction publique (Cat. B)	307,0	27,6	10
B6 Techniciens du bâtiment et des travaux publics	126,7	10,7	9
Au total, 11 FAP de professions intermédiaires en hausse	3 136,0	742,9	31
W1 Formateurs, recruteurs	142,1	99,0	230
L5 Cadres administratifs, comptables et financiers	370,7	165,9	81
U0 Prof. de la communication et de la documentation	139,4	55,1	65
M0 Informaticiens	304,0	117,9	63
N0 Personnels d'étude et de recherche	222,0	86,1	63
P3 Professionnels du droit	51,7	16,2	46
Q2 Cadres de la banque et des assurances	171,5	51,8	43
U1 Professionnels des arts et des spectacles	168,7	43,2	34
R4 Cadres commerciaux et technico-commerciaux	330,6	79,2	31
J6 Cadres des transports et navigants de l'aviation	33,1	7,6	30
V2 Médecins et assimilés	325,4	68,0	26
P2 Cadres de la Fonction publique	312,1	58,4	23
W0 Enseignants	1 051,5	102,7	11
H0 Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	131,9	4,6	4
Au total, 14 FAP de cadres en hausse	3 754,7	955,5	34
L6 Dirigeants d'entreprises	147,5	15,6	12
A1 Maraîchers, jardiniers	311,8	11,7	4
Au total, 2 FAP d'indépendants en hausse	459,4	27,3	6
AU TOTAL, 48 FAP EN HAUSSE DE 1983 À 1998	15 577,2	3 275,5	27

Sources : INSEE, Enquêtes Emploi.

Elles gagnent ainsi des emplois parmi les techniciens et cadres des services administratifs et financiers, les formateurs, les professionnels de la communication, les représentants de commerce, les chercheurs, les professions paramédicales, les cadres de la fonction publique, de la banque et de l'assurance (tableau 4).

Elles se maintiennent chez les employés où elles représentent déjà les trois quarts des emplois mais leur poids se réduit parmi les ouvriers non qualifiés et les non-salariés.

L'âge moyen des actifs occupés augmente pour une majorité de familles professionnelles, une cin-

quantaine au total, tout particulièrement chez les employés des secteurs financiers, les catégories C de la fonction publique, les professions médicales et les secrétaires. On observe un mouvement inverse pour seulement une douzaine de familles professionnelles qui, en 1983, étaient relativement âgées et où, soit les départs à la retraite (l'agriculture), soit les embauches de jeunes (le commerce) ont été nombreux.

Tableau 3
Les 35 FAP ayant supprimé des emplois

En milliers

FAP	Effectif 1998	Variation 83/98	
		En niveau	En %
F0 Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	80,5	-220	-73
F2 Ouvriers non qualifiés du bois	35,5	-62	-64
D0 Ouvriers non qual. travaillant par enlèvement de métal	54,4	-72	-57
B0 Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment	174,1	-176	-50
C0 Ouvriers non qual. de l'électricité et de l'électronique ..	62,3	-51	-45
D3 Ouvriers non qualifiés de la mécanique	185,8	-144	-44
E0 Ouvriers non qualifiés des indust. de process	320,4	-200	-38
B3 Ouvriers non qual. du bâtiment, second oeuvre	121,6	-8	-6
Au total, 8 FAP d'ouvriers non qualifiés en baisse	1 034,8	-933	-47
J4 Agents d'exploitation des transports	68,9	-24	-26
K0 Artisans et ouvriers artisanaux	100,1	-29	-23
S0 Bouchers, charcutiers, boulangers	229,1	-51	-18
D1 Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	158,0	-32	-17
B2 Ouvriers qualifiés du gros oeuvre du bâtiment	297,6	-59	-17
F3 Ouvriers qualifiés du bois	67,5	-13	-17
F4 Ouvriers des industries graphiques	97,3	-17	-15
B1 Ouvriers qualifiés des travaux publics	106,9	-17	-14
D2 Ouvriers qualifiés travaillant par formage du métal	131,2	-16	-11
F1 Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	160,5	-13	-7
D4 Ouvriers qualifiés de la mécanique	228,2	-16	-7
C1 Ouvriers qual. de l'électricité et de l'électronique	94,4	-5	-5
J2 Conducteurs d'engins de traction et de levage	43,4	-2	-4
D5 Ouvriers de la réparation automobile	219,7	-5	-2
B4 Ouvriers qualifiés du bâtiment, second oeuvre	527,6	-6	-1
Au total, 15 FAP d'ouvriers qualifiés en baisse	2 530,4	-305	-11
R1 Vendeurs	763,0	-173	-18
Q0 Employés et techniciens de la banque	231,4	-25	-10
L2 Employés administratifs d'entreprises	433,4	-29	-6
T1 Employés de maison	246,3	-15	-6
Au total, 4 FAP d'employés en baisse	1 674,1	-242	-13
F5 Techniciens, agents de maîtrise des industries légères et graphiques	56,3	-16,8	-23
L3 Secrétaires de direction	92,5	-12,5	-12
C2 Techniciens, agents de maîtrise de l'électricité	149,4	-15,5	-9
D6 Techniciens, agents de maîtrise des indus. mécanique ..	246,5	-4,9	-2
Au total, 4 FAP de professions intermédiaires en baisse ..	544,8	-49,7	-8
B7 Cadres du bâtiment et des travaux publics	160,8	-26,2	-14
1 FAP de cadres en baisse	160,8	-26,2	-14
A0 Agriculteurs, éleveurs	647,0	-819,8	-56
A3 Marins-pêcheurs	42,4	-18,6	-30
S3 Patrons d'hôtels, cafés, restaurants	199,1	-34,1	-15
Au total, 3 FAP d'indépendants en baisse	888,5	-872,5	-50
AU TOTAL, 35 FAP EN BAISSSE DE 1983 À 1998	6 854,9	-2 438	-26

Sources : INSEE, Enquêtes Emploi.

Le phénomène de vieillissement, marqué pour presque tous les groupes socioprofessionnels, est seulement atténué chez les ouvriers non qualifiés. Il ne touche pas les indépendants (agriculteurs, dirigeants d'entreprises, etc...) qui rajouissent au cours de la période. Ces mouvements traduisent avant tout le recul de la proportion des moins de trente ans au sein des actifs occupés, qui résulte d'une part de l'allongement de la durée des études et d'autre part des difficultés d'insertion professionnelle des jeunes. Dix familles professionnelles seulement voient s'accroître leur part de moins de 30 ans, notamment celles des chercheurs, des professionnels du droit et des cadres des transports. Si le poids des seniors (les plus de 50 ans) est globalement stable, il augmente pour 40 FAP, en particulier chez les enseignants, les formateurs, les médecins et les informaticiens.

Le niveau de formation s'élève, tout particulièrement chez les jeunes

Le niveau de formation est partout en progression, particulièrement chez les jeunes, et chez les cadres, les professions intermédiaires et les employés. Etre cadre avant trente ans implique aujourd'hui d'avoir comme bagage initial au moins une maîtrise. C'est le cas de deux jeunes cadres sur trois contre deux sur cinq il y a quinze ans. Mais, plus significatif, être classé et reconnu comme technicien (ou

autre profession intermédiaire) avant trente ans, implique, là encore, deux fois sur trois, d'avoir un DUT ou un BTS. Et dans le vaste et hétérogène groupe des employés, près de la moitié des jeunes (46 %) a au moins le baccalauréat, dans des métiers qui ne sont pourtant pas toujours très qualifiés.

Pour les ouvriers qualifiés, les CAP et les BEP restent les titres de référence (près de la moitié d'entre eux et 52 % des jeunes ouvriers qualifiés en disposent). Mais parmi ces jeunes ouvriers qualifiés, un cinquième a le niveau bac. Enfin, parmi les jeunes ouvriers non qualifiés, plus de la moitié ont un diplôme professionnel, soit un CAP ou BEP, soit un bac.

Développement du temps partiel et des emplois à durée limitée

Les nouveaux emplois se caractérisent aussi par le développement des formes particulières d'emplois.

En premier lieu la progression du travail à temps partiel, qui reste modérée chez les cadres et les ouvriers qualifiés, est importante chez les ouvriers non qualifiés et les professions intermédiaires, et massive chez les employés où sa part passe de 17 % à 31 % (tableau 5). Parmi les FAP où cette forme d'emploi se développe le plus, on trouve des métiers à statut (catégories C et B de la fonction publique, employés de la banque et des assurances, infirmières, aides-soignants) et des métiers moins protégés (caissiers, agents d'entretien, employés de l'hôtellerie et de la restauration, cuisiniers, ouvriers non qualifiés de la manutention, professionnels des arts et des spectacles).

La croissance des emplois « précaires », contrats à durée déterminée, missions d'intérim, stages divers..., est également observable, à des degrés divers, dans toutes les FAP. Elle est très modeste pour les

cadres et les titulaires de professions intermédiaires, plus marquée pour les employés et les ouvriers qualifiés. Elle est très importante pour les ouvriers non qualifiés (tableau 6).

Un mesure approximative des embauches ?

Ainsi du fait des mouvements de création-disparition, les structures

de l'emploi se sont profondément modifiées en 15 ans. Mais au quotidien les mouvements de main-d'œuvre sont encore plus importants. L'évolution des modes de gestion externe de la main-d'œuvre par les entreprises ou de leur politique en matière de mobilité interne, les aspirations des salariés à la recherche d'une meilleure situation, l'arrivée de jeunes de mieux en mieux

Tableau 4
Part de l'emploi féminin dans les FAP
réparties par groupe socioprofessionnel

En pourcentage

	1983	1990	1998	Variation 83/98
Ouvriers non qualifiés	30,9	30,9	29,2	-1,7
Ouvriers qualifiés	9,1	10,1	11,2	2,1
Total ouvriers	16,5	16,0	15,4	-1,1
Employés	72,3	73,3	73,8	1,5
Professions intermédiaires	38,0	40,8	44,4	6,4
Cadres	34,1	35,7	38,4	4,3
Indépendants	35,6	33,3	30,3	-5,3
Ensemble des métiers	40,7	42,6	44,5	3,8

Sources : INSEE, Enquêtes Emploi.

Tableau 5
Évolution du temps partiel dans les familles professionnelles
réparties par groupe socioprofessionnel

En pourcentage

	1983	1998	Var. 83/98
Ouvriers non qualifiés	3,3	9,8	6,5
Ouvriers qualifiés	2,4	5,0	2,6
Employés	17,3	31,1	13,9
Professions intermédiaires	6,8	13,4	6,6
Cadres	6,1	9,7	3,6
Indépendants	12,1	11,6	-0,5

Sources : INSEE, Enquêtes Emploi.

Tableau 6
Évolution de la précarité (1) de 1983 à 1998
dans les familles professionnelles réparties par groupe socioprofessionnel

En pourcentage

	Part des emplois précaires		Variation 83/98
	en 1983	en 1998	
Ouvriers non qualifiés	5,6	26,2	20,6
Ouvriers qualifiés	2,2	7,1	4,9
Employés	6,2	9,6	3,4
Professions intermédiaires	4,2	6,0	1,8
Cadres	4,8	5,8	1,0

(1) - On a mis sous la rubrique « emplois précaires » les salariés ayant à la date de l'enquête (en mars de l'année correspondante) un contrat à durée déterminée (dans le secteur privé comme dans le secteur public), ceux réalisant, à la même date, une mission d'intérim ainsi que les stagiaires rémunérés. Par contre, les personnes bénéficiant d'une formation en alternance (apprentissage et contrat de qualification) ne sont retenues sous cette rubrique.

Sources : INSEE, Enquêtes Emploi.

formés en provenance du système éducatif, la présence sur le marché du travail de nombreux demandeurs d'emploi ou encore les départs en préretraite, tous ces facteurs se combinent pour générer une forte mobilité. Chaque année, les entrées dans les entreprises, comme les sorties de ces mêmes entreprises, représentent 14 % à 15 % de l'emploi total (graphique 1). Les principaux flux sont ceux qui relient emploi et chômage et ceux qui tiennent aux changements d'employeur (environ 6 % de l'emploi total pour chacun de ces flux). Par contre, le flux des débutants, fraîchement sortis du système de formation, ne représentent chaque année que 3 % de l'emploi total et le flux des départs à la retraite est moitié moindre.

Au total, la hiérarchie des FAP classées selon l'ampleur des flux annuels d'embauches n'a pas grand chose à voir avec celle fondée sur le volume annuel des créations nettes d'emplois, et cela même au sein d'un ensemble plus homogène de métiers (tableau 7). Par exemple, pour les seules FAP de cadres, on peut constater que l'évolution de l'emploi de 1994 à 1998 (mesurée par le taux de croissance des effectifs) n'est pas du tout corrélée au niveau des embauches sur la même période (appréciées par le taux d'entrée annuel moyen). Alors que, d'une part les cadres de la fonction publique et ceux de la banque et de l'assurance, et d'autre part les professionnels du spectacle et ceux de la communication, ont connu des évolutions comparables de l'emploi sur la période 1994-1998, ces deux groupes de métiers ont des taux d'entrée très différents, faibles (autour de 6 % à 7 %) pour les premiers, et au contraire très élevés (supérieurs à 20 %) pour les seconds, expression de la plus ou moins grande stabilité des emplois dans ces professions.

S'agissant des embauches d'ouvriers, les non-qualifiés con-

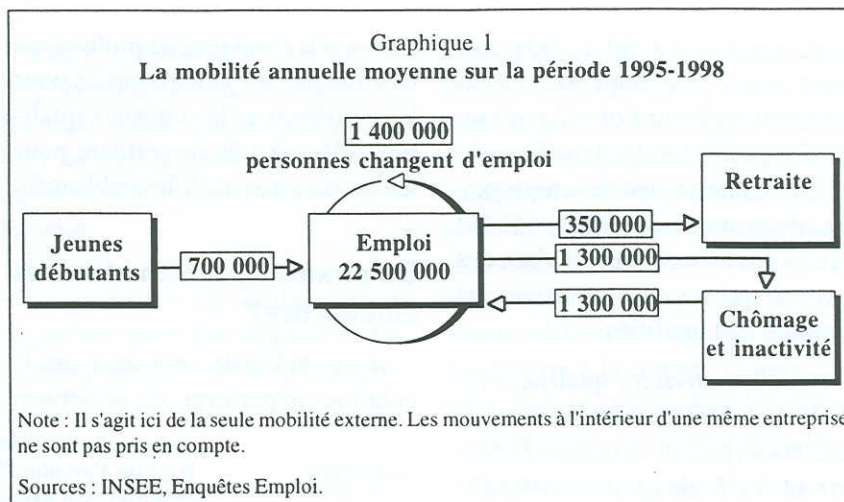


Tableau 7
Taux d'embauche annuel (moyenne 95/98)
dans les familles professionnelles réparties par groupe socioprofessionnel

En milliers

	Effectifs 1998	Embauches annuelles moyennes	Taux d'embauches (en %)
Ouvriers non qualifiés	1 386	402	29
Ouvriers qualifiés	4 617	618	13
Employés	7 463	1224	16
Professions intermédiaires	3 681	455	12
Cadres	3 916	471	12
Indépendants	1 358	165	12

Note : Est considérée ici comme récemment embauchée une personne active occupée en mars de l'année N (date de réalisation de l'enquête Emploi) et ayant déclaré une ancienneté dans son entreprise inférieure à 1 an. Il s'agit donc de la seule mobilité externe. Les mouvements à l'intérieur d'une même entreprise ne sont pas pris en compte.

Sources : INSEE, Enquêtes Emploi.

Tableau 8
Répartition des embauches annuelles (moyenne 95/98)
dans les familles professionnelles réparties par groupe socioprofessionnel

En pourcentage

	Embauches annuelles moyennes (95-98) selon l'origine			
	Débutants	Chômeurs ou inactifs	Venant d'un autre emploi	Total
Cadres	19	28	53	100
Professions intermédiaires ..	23	31	46	100
Employés	21	45	34	100
Ouvriers non qualifiés et qualifiés	20	35	44	100

Sources : INSEE, Enquêtes Emploi.

naissent les flux d'embauches les plus intenses alors que cette catégorie est la plus touchée par les réductions d'emplois. Pour un domaine professionnel donné, la comparaison des taux d'entrée des non-qualifiés avec ceux des qualifiés montre de façon systématique qu'ils sont plus forts chez les premiers, alors que l'évolution de l'emploi est

plus favorable aux seconds. Ce phénomène se vérifie encore lorsqu'on compare les taux d'entrée des débutants. Dans les métiers ouvriers, on embauche plutôt au niveau non qualifié, souvent sur un contrat à durée déterminée, notamment parmi les jeunes, quitte à transformer plus tard ces emplois en CDI d'ouvriers qualifiés.

Plus globalement, pour l'ensemble des FAP, un cinquième des embauches reviennent aux débutants quel que soit le groupe socioprofessionnel, les autres embauches se répartissent entre chômeurs ou inactifs d'une part, et actifs déjà occupés d'autre part (tableau 8). De façon logique, c'est dans les emplois les moins qualifiés que la part relative des chômeurs ou des inactifs est la plus élevée. En revanche, les flux de salariés changeant « volontairement » d'employeur avec une expérience professionnelle reconnue sont relativement plus importants sur le marché du travail des cadres et des professions intermédiaires.

Chez les cadres, les métiers les plus ouverts aux débutants sont ceux de la recherche, de l'informatique et les professions du droit, avec plus de 25 % des embauches. Il s'agit de métiers où un niveau de formation élevé est un atout important à l'embauche. A l'opposé, pour les cadres du transport, de la banque, des assurances ou du commerce, l'expérience professionnelle joue probablement un plus grand rôle. Aussi dans ces professions, la part des débutants dans les embauches est-elle plus modeste, inférieure à 15 %, au profit des autres types de candidat. Parmi les professions intermédiaires on retrouve

une opposition du même ordre entre les professions para-médicales, les techniciens des industries de process ou ceux de l'électronique, pour lesquels la part des débutants est élevée (près du tiers des embauches) et d'autres FAP (secrétaire de direction, technicien des industries graphiques, technicien du BTP), pour lesquelles cette part est inférieure à 17 %.

*Michel AMAR,
Agnès LERENARD,
Agnès TOPIOL,
Xavier VINEY
(DARES).*

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'emploi et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 20 bis, rue d'Estrées 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01.44.38.22.60. Télécopie 01.44.38.24.43. Directeur de la publication : Claude Seibel.

Secrétariat de rédaction : Catherine Demaison et Evelyn Ferreira. Maquettistes : Myriam Garric, Daniel Lapesant, Guy Barbut. Conception graphique : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Flashage : AMC, Paris. Impression : Ecoprint, Pontcarré et JCDM-BUDY, Paris. Reprographie : DARES. Abonnements : La documentation Française, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - <http://www.ladocfrancaise.gouv.fr> - PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES : 1 an (52 n°) : 701,87 F (107 Euros) - Europe : 737,95 F (112,50 Euros) - Autres pays : 751,07 F (114,50 Euros). Publicité : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.